

AR PREFECTURE

006-240600593-20180413-180430-DE  
Regu le 04/05/2018

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Pays des  
Paillons

Communauté de Communes



L'an deux mille dix-huit, le vendredi 13 avril à 18 heures 30, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la communauté de communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lavagna.

DEPARTEMENT  
des ALPES-MARITIMES

Communauté de  
communes du pays  
des Paillons

OBJET :

BP 2018 : Service Public de la  
Petite Enfance (SPPE), budget  
annexe

Décision n° 18 04 30

Etaient présents : Messieurs Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Robert Nardelli, Cyril Piazza, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Jean-Marc Rancurel, Noël Albin, Gérard Branda, Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Messieurs Bernard Martinez, Gérard Stoerkel, Jacques Saulay, Madame Michèle Maurel, Monsieur Gérard De Zordo, Mesdames Nadine Ezingear, Alexandra Russo, Messieurs Philippe Mineur, Pierre Vestri, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, Monsieur Jean Nicolas, Madame Béatrice Ellul, Messieurs Stéphane Sainsaulieu, Jean-Marie Franco et Madame Sylvie Gantelme formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Joël Gosse par Monsieur Christian Dragoni, Edith Lonchamp par Monsieur Gérard Branda, Monsieur Georges Gaede par Madame Monique Giraud-Lazzari, Madame Germaine Millo par Monsieur Jean-Marc Rancurel,

Absents excusés : Messieurs Edmond Mari, Michel Lottier, Madame Evelyne Laborde Monsieur Yves Pons,

Monsieur Gérard Stoerkel a été nommé secrétaire de séance.

Le président soumet à l'examen du conseil communautaire le projet de budget annexe 2018 du service public de la petite enfance du pays des Paillons, dressé par lui, examiné par le conseil d'exploitation, et appuyé de tous les documents propres à justifier ses propositions.

## Le conseil communautaire, décide

Après avoir arrêté le budget chapitre par chapitre et avoir consigné le résultat des votes,

**D'arrêter**, ainsi qu'il suit, la balance générale :

Nombre de conseillers en  
exercice :37

Dépenses de fonctionnement : 2 980 693,00 €  
Recettes de fonctionnement : 2 980 693,00 €

Nombre de présents : 29  
Nombre de votants : 33  
Pour : 30  
Contre : 0  
Abstentions :3

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

LE PRESIDENT PAR INTERIM  
M. LAVAGNA